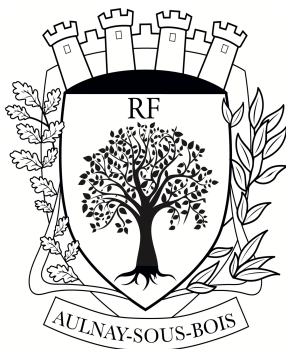


Le 18 mars 2021



Droit de réponse à l'article de MonAulnay intitulé : « École Croix-Rouge 2, une motion sur le handicap non signée par le représentant de la ville »

Lors du conseil d'école de Croix-Rouge 2 du 16 mars dernier, auquel je suis fidèle depuis 20 ans, une motion a été présentée en fin de conseil relative au manque d'AESH accordés par l'État.

Je tiens avant tout à rappeler que Le Code de l'Éducation n'autorise en aucun cas à voter une motion au sein du conseil d'école.

Ajoutons que ce conseil d'école est le seul, sur les 55 de la ville, à avoir dû s'exprimer sur le sujet. Conseil d'école dans lequel siège Monsieur Oussouf Siby, Conseiller d'opposition ... Un hasard ? Surtout, qu'il s'agit d'un tract syndical appelant à la grève...

Voici la position que j'ai prise lors du conseil d'école : **« Si j'approuve le fait que l'accompagnement des élèves porteurs de handicap par l'État est insuffisant, je suis ici le représentant d'une administration qui ne peut pas voter un vœu contre une autre administration. Si la Ville doit s'exprimer sur le sujet, elle le fera en direction de l'Académie »**

Cette position a été tout à fait comprise des parents présents et elle peut facilement être vérifiée puisque l'ensemble du conseil d'école a été enregistré par le directeur.

Je rappelle au passage que la Ville fait beaucoup pour le handicap, et notamment dans le milieu scolaire. Nous avons ainsi pallié les manquements de l'État, en allant au-delà des missions qui nous sont attribuées.

21 auxiliaires d'intégration sont ainsi déployées par la Mission Handicap de la Ville. Elles s'occupent actuellement de 60 enfants répartis dans toutes nos écoles.

Instrumentaliser les élèves en situation de handicap à des fins bassement politiques est vraiment regrettable et révélateur. L'administration a saisi la Direction Académique pour que ces méthodes cessent immédiatement.

L'école doit rester un sanctuaire épargné par les polémiques politiciennes. La Municipalité continuera de se mobiliser pleinement pour nos jeunes, dans leur intérêt et celui de leurs parents.

Frank CANNAROZZO

Adjoint au Maire